Historique des jeux olympiques d'hiver

Autor(en): **Messerli, Fr.-M.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Die Schweiz = Suisse = Svizzera = Switzerland : offizielle Reisezeitschrift der Schweiz. Verkehrszentrale, der Schweizerischen Bundesbahnen, Privatbahnen ... [et al.]**

Band (Jahr): **- (1947)**

Heft 11-12

PDF erstellt am: **31.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-777472

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

HISTORIQUE DES JEUX OLYMPIQUES D'HIVER

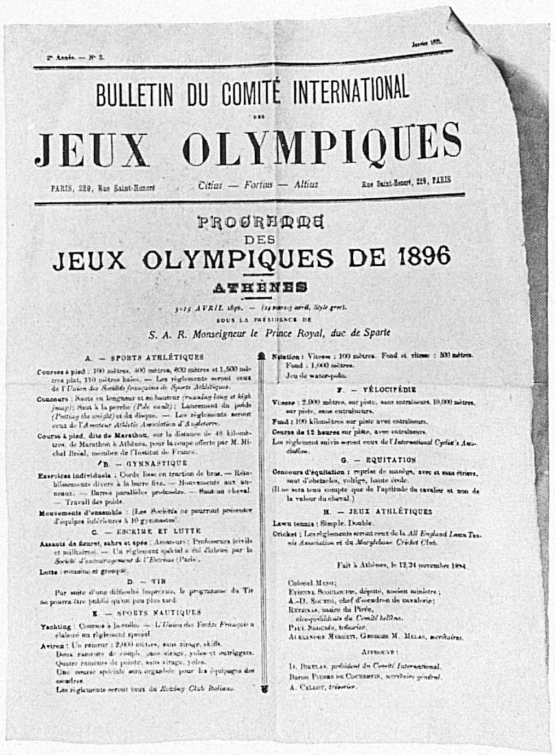

2e Année. — N° 2. Janvier 1895.

BULLETIN DU COMITÉ INTERNATIONAL
DES
JEUX OLYMPIQUES

PARIS, 229, Rue Saint-Honoré — Citius — Fortius — Altius — Rue Saint-Honoré, 229, PARIS

PROGRAMME
DES
JEUX OLYMPIQUES DE 1896
ATHÈNES

5-15 AVRIL 1896. — (24 mars-5 avril, Style grec).

SOUS LA PRÉSIDENCE DE

S. A. R. Monseigneur le Prince Royal, duc de Sparte

A. — SPORTS ATHLÉTIQUES

Courses à pied : 100 mètres, 400 mètres, 800 mètres et 1,500 mètres plat, 110 mètres haies. — Les règlements seront ceux de l'*Union des Sociétés françaises de Sports Athlétiques*.

Concours : Sauts en longueur et en hauteur (*running long et high jump*); Saut à la perche (*Pole vault*); Lancement du poids (*Putting the weight*) ou du disque. — Les règlements seront ceux de l'*Amateur Athletic Association d'Angleterre*.

Course à pied, dite de Marathon, sur la distance de 40 kilomètres, de Marathon à Athènes, pour la coupe offerte par M. Michel Bréal, membre de l'Institut de France.

B. — GYMNASTIQUE

Exercices individuels : Corde lisse en traction de bras. — Rétablissements divers à la barre fixe. — Mouvements aux anneaux. — Barres parallèles prolongées. — Saut au cheval. — Travail des poids.

Mouvements d'ensemble : (*Les Sociétés ne pourront présenter d'équipes inférieures à 10 gymnastes*).

C. — ESCRIME ET LUTTE

Assauts de fleuret, sabre et épée : (*Amateurs*) Professeurs civils et militaires. — Un règlement spécial a été élaboré par la *Société d'encouragement de l'Escrime* (Paris).

Lutte : romaine et grecque.

D. — TIR

Par suite d'une difficulté imprévue, le programme du Tir ne pourra être publié qu'un peu plus tard.

E. — SPORTS NAUTIQUES

Yachting : Course à la voile. — L'*Union des Yachts Français* a élaboré un règlement spécial.

Aviron : Un rameur : 2,000 mètres, sans virage, skiff.
Deux rameurs de couple, sans virage, yole et outriggers.
Quatre rameurs de pointe, sans virage, yoles.
Une course spéciale sera organisée pour les équipages des canotiers.
Les règlements seront ceux du *Rowing Club Italien*.

Natation : Vitesse : 100 mètres. Fond et vitesse : 500 mètres.
Fond : 1,000 mètres.
Jeu de water-polo.

F. — VÉLOCIPÉDIE

Vitesse : 2,000 mètres, sur piste, sans entraîneurs. 10,000 mètres, sur piste, sans entraîneurs.
Fond : 100 kilomètres sur piste avec entraîneurs.
Course de 12 heures sur piste, avec entraîneurs.
Les règlements suivis seront ceux de l'*International Cyclist's Association*.

G. — EQUITATION

Concours d'équitation : sujetion de manège, avec et sans étriers, saut d'obstacles, voltige, haute école.
(Il ne sera tenu compte que de l'aptitude du cavalier et non de la valeur du cheval).

H. — JEUX ATHLÉTIQUES

Lawn tennis : Simple. Double.
Cricket : Les règlements seront ceux de la *All England Lawn Tennis Association* et du *Marylebone Cricket Club*.

Fait à Athènes, le 12/24 novembre 1894.

Colonel Mavro;
Etienne Boutaretic, député, ancien ministre;
A.-D. Sicotri, chef d'escadron de cavalerie;
Revanas, maire de Paris,
vice-président du Comité hellène.
Paul Foucart, *trésorier.*
Alexandre Merkati, Germain M. Milas, *secrétaires.*

Approuvé :
D. Bikelas, *président du Comité international.*
Baron Pierre de Coubertin, *secrétaire général.*
A. Calmet, *trésorier.*

Le programme des premiers Jeux olympiques en 1896 à Athènes.

La célébration à St-Moritz, du 30 janvier au 8 février 1948, des Vmes Jeux olympiques d'hiver, nous donne l'occasion de rappeler l'histoire des jeux d'hiver et les lieux où ils furent diputés jusqu'à ce jour.
Chacun sait que c'est en 1894, après plus de 1600 ans d'interruption, qu'il fut décidé, sur l'initiative généreuse et enthousiaste du baron Pierre de Coubertin, de rétablir la célébration des Jeux olympiques. Les premiers jeux de l'ère moderne furent commémorés à Athènes en 1896; à cette époque, à part le patinage artistique pratiqué dans plusieurs pays de façon populaire, les sport de neige et de glace étaient en quelque sorte inconnus ou à leurs tout premiers débuts.
Ce n'est qu'en 1908, lors des jeux de la IVme Olympiade commémorés à Londres, que figurèrent pour la première fois les sports de glace, sous forme de patinage artistique et de hockey sur glace. Rappelant cet événement, le baron de Coubertin écrit dans ses mémoires: « En 1908, à Londres, les sports de glace, à défaut des sports de neige, furent brillamment représentés. A Stockholm naturellement, ils furent écartés par l'absence même d'un palais de glace et le fait que toute la Scandinavie était hostile alors à l'idée d'un cycle olympique spécial; cette hostilité était en 1924 assez forte encore pour que des menaces de sécession fussent formulées en Norvège. Les jeux de Chamonix ne furent tolérés par nos amis du nord qu'à la condition de ne point porter le nom d'« olympiques ».
A nouveau, à l'occasion des jeux de la VIIme Olympiade, à Anvers, en 1920, un tournoi de hockey sur glace et des concours de patinage artistique, disputés dans des palais de glace, figurèrent au programme des jeux.
Les sports de neige et de glace étaient alors en plein développement; dans la plupart des pays d'Europe comme aux Etats-Unis d'Amérique et au Canada, des fédérations nationales de sports d'hiver venaient de naître et quelques-unes s'étaient déjà groupées en ligues ou fédérations internationales. En présence de cette évolution, le baron de Coubertin porta à l'ordre du jour du Congrès olympique de 1921 tenu à Lausanne, la question de l'organisation d'un cycle spécial de jeux d'hiver; c'est alors que, malgré l'opposition des représentants scandinaves, les bases des jeux olympiques de neige et de glace furent établies et c'est au Comité olympique français que revient le grand mérite d'avoir organisé à Chamonix, en 1924, des concours internationaux de sports d'hiver, soit de ski, de patinage, de hockey sur glace et de bobsleigh, à l'occasion et comme prélude des VIIImes Jeux olympiques fixés à Paris. Ces concours, groupant 293 représentants de 16 nations diverses, furent un véritable succès; aussi fut-il décidé à l'unanimité, lors du Congrès olympique de Prague en 1925, d'instituer un cycle spécial de Jeux olympiques d'hiver qui se célébrerait la même année que les Jeux olympiques proprement dits et pour lesquels le pays détenteur de l'Olympiade avait un droit de priorité à condition de pouvoir fournir des garanties suffisantes d'organiser chez lui les jeux d'hiver dans leur ensemble.
Le congrès de Prague donna encore rétrospectivement aux concours d'hiver de Chamonix le titre de 1ers Jeux olympiques d'hiver, et comme la célébration des jeux de la IXme Olympiade en 1928 avait été attribuée à la ville d'Amsterdam et que les Pays-Bas étaient dans l'impossibilité de faire disputer des jeux d'hiver, le Comité international olympique, seule autorité ayant le droit d'attribuer à une cité la célébration des Jeux olympiques, porta son choix sur la station de St-Moritz, en Suisse, comme siège des IImes Jeux olympiques d'hiver. 940 concurrents, venant de 25 nations différentes s'y mesurèrent, preuve manifeste de la popularisation toujours plus grande des sports de neige et de glace.
Quatre ans plus tard, comme prélude des Jeux de la Xme Olympiade fixés à Los Angeles en 1932, les IIImes Jeux olympiques d'hiver se sont disputés à Lake Placid, dans l'Etat de New-York. Par suite de la longueur du voyage et des frais qui en résultaient, la participation marqua un recul; le nombre des concurrents ne fut que de 307, représentant 17 nations différentes.
Quant aux IVmes Jeux olympiques d'hiver servant de prélude à la célébration de la XIme Olympiade qui eut lieu à Berlin en 1936, ils se disputèrent à Garmisch-Partenkirchen, dans les Alpes bavaroises. De nouvelles épreuves ayant été ajoutées au programme primitif des jeux d'hiver et par suite de l'engagement de quelques nouveaux pays, un record de participation fut enregistré avec 1061 concurrents représentant 28 nations.
La guerre, hélas, empêcha la célébration, en 1940 et 1944, des jeux de deux Olympiades, et c'est de nouveau sur St-Moritz, la coquette cité de la Haute-Engadine, qui déjà en 1928 organisa très brillamment les IImes Jeux olympiques d'hiver, que le Comité international olympique porta son choix comme siège des Vmes Jeux olympiques d'hiver, les premiers d'après guerre, tandis que les jeux de la XIVme Olympiade se dérouleront à Londres.
L'olympisme, œuvre de paix, de rapprochement des peuples, leur apprenant à se connaître, à s'estimer, à s'aimer, tel était l'idéal du baron Pierre de Coubertin. Puisse-t-il se réaliser! Dr Fr.-M. Messerli.

Birger Ruud (Norvège) vainqueur des compétitions de saut aux Jeux olympiques 1932 et 1936. Qu'en sera-t-il à Saint-Moritz?

La Norvégienne Sonja Henie a triomphé aux trois concours de patinage artistique en 1928, 1932 et 1936.

Ivar Ballangrud (Norvège) qui a obtenu trois médailles d'or en 1936, sera présent à Saint-Moritz en 1948.